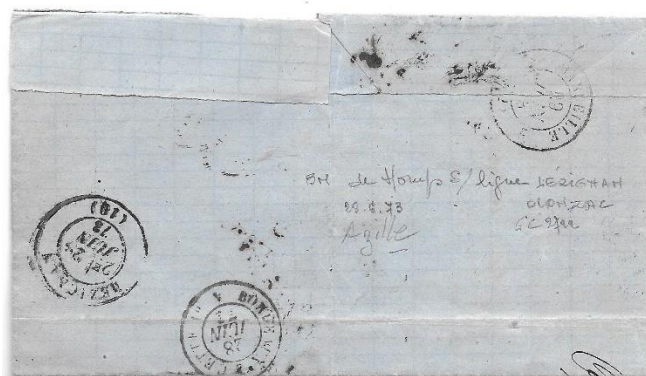


POUR LA POSTE, LES LIMITES DE DEPARTEMENT NE SONT PAS INFRANCHISSABLES !

Dans les communes limitrophes d'un autre département que le leur, le service postal n'a pas toujours dépendu de la Poste de leur propre département au cours de leur histoire postale. Plusieurs raisons ont pu générer cet état de fait : l'absence d'un bureau de poste dans un village proche ou la distance de la commune par rapport au bureau le plus près. Ainsi 9 communes du Gard ont vu, au cours de leur histoire postale, le service postal assuré par des bureaux situés dans le département de l'Hérault (Sumène et St Laurent le Minier par Ganges ; Aigues Vives, Grand Gallargues, Aimargues, Le Cailar, Aigues Mortes et St Laurent d'Aigouze par Lunel, St Laurent d'Aigouze sera ensuite desservi par Marsillargues), mais également 3 communes de l'Hérault ont été desservis par des bureaux dans le Gard (Claret par Quissac ; Buzignargues et St Hilaire de Beauvoir par Sommières). 4 communes de l'Hérault ont relevé de bureaux dans l'Aude (La Livinière, Siran, Montels et Olonzac ont relevé d'Azille ; Montels et Olonzac ont aussi dépendus, en moment donné, de Lézignan et de Narbonne). Homps, dans l'Aude fut rattachée à Olonzac. La Bastide Rouairoux dans le Tarn fut rattachée à St Pons, puis après la création du bureau, il desservit Ferrals les Montagnes et Cassagnoles dans l'Hérault. 3 communes de l'Aveyron ont dépendu du service postal du Caylar (La Courvertoirade, La Blaquièrre et Belvezet).



Cette lettre du 28 juin 1873 a été écrite à Homps dans l'Aude et mise dans la boîte mobile accrochée à la diligence du courrier d'entreprise assurant le trajet entre Homps et Olonzac dans l'Hérault. Le bureau de direction d'Olonzac a relevé la boîte, et a apposé au recto sa marque « B M », a oblitéré le timbre avec son cachet losange GC 2722 (peu lisible) et frappé son cachet à date type 15 puis l'a mise dans la dépêche pour le bureau de Lézignan. La lettre étant pour Marseille, elle devait rejoindre la gare la plus proche. La poste a acheminé la lettre jusqu'au bureau de Lézignan dans l'Aude (cachet de transit de Lézignan au verso) puis a remis en gare la lettre à l'Ambulant de nuit de la ligne Bordeaux à Cette qui appose son cachet au verso « BORDEAUX A CETTE 1^{er} A ». La lettre a été ensuite acheminée de Cette à Marseille où elle arrive le 29 juin (cachet type 15 d'arrivée à Marseille au verso). L'acheminement de cette lettre montre bien les interconnexions postales qui pouvaient exister dans les confins des départements, mais également la rapidité et l'efficacité du service postal puisque 24h ont suffi pour qu'elle atteigne son destinataire malgré un cheminement complexe.